



Laval, le 5 juin 2019

Aux membres du conseil d'établissement 2018-2019

Objet : Projet de résolution
Consultation - Acte d'établissement 2019-2020.


- ATTENDU la nécessité de modifier les actes d'établissement de plusieurs centres de formation afin de tenir compte des changements d'utilisation qui suivent, le cas échéant;
- ATTENDU la modification prévue du code du bâtiment du Centre d'éducation des adultes Les Berges et la nécessité d'apporter la modification aux actes d'établissement des centres qui partagent ses locaux;
- ATTENDU la création de l'acte d'établissement de l'Établissement Leclerc situé au 400, montée Saint-François, Laval, H7C 1S7 (bâtisse 831-798);
- ATTENDU la possibilité pour les centres précités d'utiliser l'édifice Cunard (bâtisse 831-094) sis au 2100 rue Cunard, Laval, H7S 2G5;

Il est proposé par :
André Bergeron
Groupes socioéconomiques et sociocommunautaires

ET RÉSOLU

QUE le conseil d'établissement de l'École Polymécanique de Laval approuve le document « Acte d'établissement 2019-2020 » tel que déposé en annexe de la présente résolution.


Président(e) de l'assemblée


Michel Toutant, directeur



Commission scolaire de Laval

Code de la CS 831 000

Acte d'établissement 2019-2020

IMMEUBLE(S)	CODE BÂTIMENT
École Polymécanique de Laval 4095, boul. Lévesque Est Laval (Québec) H7E 2R3	831-108
	UNITÉ ADMINISTRATIVE
	440

Enseignement préscolaire/primaire	
<input type="checkbox"/>	Éducation préscolaire
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} cycle
<input type="checkbox"/>	2 ^e cycle
<input type="checkbox"/>	3 ^e cycle

Enseignement secondaire	
<input type="checkbox"/>	1 ^{er} cycle
<input type="checkbox"/>	Exceptionnellement 2 ^e cycle
<input type="checkbox"/>	2 ^e cycle
<input type="checkbox"/>	Exceptionnellement 1 ^{er} cycle

<input checked="" type="checkbox"/>	Formation professionnelle
-------------------------------------	---------------------------

<input type="checkbox"/>	Éducation des adultes
--------------------------	-----------------------

<input type="checkbox"/>	Tous les locaux sont à la disposition de l'école
--------------------------	--

Locaux exclusifs	
Locaux partagés	Le centre partage également des locaux avec les centres d'éducation des adultes suivants : le Centre Le Tremplin (831-018), le Centre L'Impulsion (831-108) et le Centre d'éducation des adultes Les Berges (831-137). Le centre utilise l'Édifice Cunard (bâtisse 831-094) sis au 2100, rue Cunard, Laval, H7S 2G5.
Locaux exclus	Les locaux occupés par l'école secondaire Georges-Vanier et ceux du Centre l'Impulsion (l'immeuble du Vieux-Vanier).
Remarque	

Adopté à la séance du comité exécutif du xx xxxx 2019 par la résolution CE 2018-2019 numéro xxx.